

Quelques propositions pour l'aménagement du lexique en berbère(Kabyle): essai d'une reconstruction lexicale

Ramdane Boukherrouf
Département de Langue et Culture Amazighes,
Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

Introduction

En raison de l'absence de contacts entre les différents groupes berbérophones, le berbère, langue à tradition orale, est fragmentée sous forme de plusieurs dialectes situés sur un vaste territoire géographique. Elle est caractérisée par une variation phonétique-phonologique, morphologique, sémantique et plus au moins syntaxique. Le kabyle à son tour est touché par ce fractionnement ; il se présente sous forme de plusieurs parlers, caractérisés par des spécificités régionales. Avec l'institutionnalisation et la constitutionnalisation de la langue, plusieurs tentatives d'intervention¹ sur la langue, notamment en matière d'aménagement et de standardisation, ont été organisées. Notre travail consiste à présenter quelques propositions relatives à l'aménagement du lexique en berbère (kabyle). En effet, nous tenterons de proposer quelques pistes concernant la reconstruction lexicale.

Le domaine de la linguistique diachronique berbère demeure le parent pauvre des études de la linguistique berbère. A notre connaissance, les seules études consacrées entièrement à la reconstruction phonologique du berbère sont celles de K. G. Prasse, (1969), l'origine du « *h* » touareg et de M. Kossmann (1999) le système phonologique du protoberbère. Ce manque d'intérêt accordé à ce domaine, s'expliquerait par l'inexistence de formes anciennes de la langue sur lesquelles les linguistes pourront se baser. Toutefois, les berbérissants s'appuient sur la comparaison des formes attestées pour expliquer ces changements. Pour notre part nous nous inscrivons dans cette démarche telle qu'elle a été expliquée par (S. Chaker 1996 : 47).

« En matière de diachronie, il convient de rappeler qu'en l'absence presque complète de témoignages directs des formes anciennes de la langue, toute reconstruction est nécessairement hypothèse. Elle doit s'appuyer sur la comparaison des formes attestées dans les différents dialectes, selon la méthode de la reconstruction interne. Sa validité ne peut s'apprécier qu'en fonction de critères de cohérence interne : principalement le pouvoir explicatif du modèle, qui doit permettre de rendre compte de l'ensemble des faits connus, secondairement sa simplicité. ».

Dans notre démarche, nous avons opté pour deux types de comparaison :

- *La comparaison externe* : nous nous sommes basés sur des réalisations attestées en kabyle.

- *La comparaison interne* : il s'agit de comparer les différents états à l'intérieur d'un même parler.

Dans notre travail, nous avons sélectionné les variantes qui existent entre les différents mots :

- Les verbes : nous nous sommes intéressés aux irrégularités existant entre les aspects verbaux (prétérit, aoriste, aoriste intensif).

- Les noms : il s'agit des irrégularités existant au niveau du genre et du nombre et celles qui existent dans le cas des dérivés nominaux (nom d'agent, nom d'instrument, nom d'action verbale, etc.).

Pour mener à bien notre recherche, nous avons réparti notre travail en deux points essentiels. Le premier, consiste à traiter le cas de la variation phonétique-phonologique et morphologique. Quant au deuxième, il est réservé au traitement de l'emprunt.

I. Le traitement de la variation phonétique-phonologique et morphologique :

Langue à racines, le berbère est caractérisé dans l'état actuel par des racines lexicales majoritairement trilitères, et ce, même si les bilitères, les monolitères et les quadrilitères ne sont pas aussi négligeables. Les différentes comparaisons interdialectales ont montré qu'en raison des usures phonétiques, la majorité des racines mono-consonantiques et bi-consonantiques sont des anciennes racines tri-consonantiques. Quant aux quadrilitères, elles sont expliquées par des formations expressives ou par affixation à partir des radicaux bilitères ou trilitères. (Chaker S 1996 : 220).

Dans ce point, nous tenterons de restituer la racine étymologique à partir de la comparaison des différentes réalisations attestées en kabyle.

I. 1. La tension consonantique :

La tension consonantique de la première consonne de la racine est le résultat de l'assimilation d'une consonne par une autre simple.

I.1. A. La semi-voyelle « w » :

La majorité des racines bilitères à première consonne tendue dans le cas des radicaux verbaux, sont généralement des anciens trilitères avec la semi-voyelle «w» comme première consonne. Cette dernière est attestée dans le cas des dérivés verbaux comme le montre les exemples ci-dessous.

- *Ffer* « cacher » / *tuffya, tawafra* « action de cacher ».

- *Ffeɣ* « sortir » / *tuffya, tawafya*. « action de sortir ».

Etant donné que les réalisations *tawafya* et *tawafra* sont attestées, nous pouvons les adopter en kabyle dans le cas du nom de l'action verbale.

I.1.B. La nasale « n » :

Nous avons relevé un exemple d'un verbe avec deux réalisations différentes.

La première est réalisée avec la nasale « n »

Andi « tendre un piège »

La seconde est réalisée avec une racine bilitère avec la tension de la première consonne.

Addi « tendre un piège ».

Cette tension est expliquée par l'assimilation de la nasale «n» par la labiodentale «d». A cet effet, nous pouvons opter pour la première réalisation « *andi* ».

I.1. C. La labiodentale « d » :

Le même cas pour le cas précédent, nous avons enregistré un exemple d'un verbe avec deux réalisations. La première avec une racine bilitère *ldi*, «ouvrir», la seconde avec une seule consonne tendue *lli*.

La deuxième réalisation, est le résultat de l'assimilation la labiodentale par la latérale «l». Dans ce cas nous pouvons adopter la réalisation «*ldi*».

I.2. Tension consonantique et durcissement² :

Dans ce cas, nous avons relevé des réalisations avec la tension et le durcissement³ d'une consonne de la racine.

- Le verbe *eyz* « creuser » à la forme de l'aoriste, est attesté par deux réalisations à la forme de l'aoriste intensif *yyaz ou tyizi et qqaz*. Dans cet exemple, la dernière réalisation est le résultat de la tension de la consonne « y ». A cet effet, nous pouvons opter pour la première réalisation.

- Le nom de l'action verbale, dérivé à partir de la forme verbale *izwi y* « creuser » est attesté par deux réalisations différentes *awway* « action de prendre » et *aggay*. Cette dernière réalisation est le résultat de la tension de la semi-voyelle « w ». Dans ce cas, nous pouvons opter pour la première forme *awway*.

I.3. la vocalisation de la semi voyelle :

Dans ce point, nous avons relevé des cas de la vocalisation de la semi-voyelle « w ».

Le nom singulier *a deggal* « beau-père », est réalisé par deux formes au pluriel, *i dulan* et *i dewlan*. La première réalisation est le résultat de la vocalisation de la semi-voyelle. A cet effet, nous pouvons adopter la forme *i dewlan* au pluriel.

I.4. L'affixation au radical :

Dans ce cas, nous avons relevé des consonnes préfixées au radical verbal.

Le cas du verbe *ttekki* « participer », forme de l'aoriste intensif est attestée par deux formes à l'aoriste et au prétérit *ttekki* et *kki*. Dans le cas de la première réalisation, il nous parlons de la neutralisation de l'opposition des formes du prétérit, de l'aoriste et de l'aoriste intensif. La consonne *tt* de la première réalisation, est le préfixe de la forme de l'aoriste intensif qui est radicalisé dans les deux autres formes. A cet effet, nous pouvons restituer la forme *kki* au prétérit et à l'aoriste.

1. Traitement de l'emprunt :

Dans ce cas, nous nous sommes basés principalement sur la comparaison externe pour dégager les différentes réalisations attestées en kabyle. Nous avons adopté les mots d'origine berbère attestés à la place des emprunts.

- Le mot *nnefs* « moitié, demi » réalisé sous plusieurs formes.

▪ Première forme : *nnefš n tcekkart* « moitié d'un sac », *tensef tcekkart*, le sac est à moitié », *nnefš n wass* » demie journée », *ttnašfa n wass* « midi » *ssaεa d nnefš* « une heure et demie » *ṭnac unefš* « midi et demi » *tazegnet n uyrum* « moitié de la galette ».

▪ Deuxième forme : *Azgen n tcekkart*, *tezgen tcekkart*, *azgen n wass*, *ssaεa d wezgen*, *ttnac d wezgen*, *tazegnet n uyrum*.

Dans ce cas, nous avons adopté les réalisations d'origine berbère qui sont : *azgen* pour le nom *tezgen* pour le verbe.

- Le verbe *fteḥ* « ouvrir » est attesté sous plusieurs formes dans les exemples ci-dessous :

Tefteḥ tewwurt et *teldi tewwurt*. Dans ce cas nous pouvons opter pour la deuxième réalisation. Le même cas pour les réalisations *yleq* et *mdel* « fermer » nous pouvons adopter la deuxième réalisation.

- Le numéral *juḡ* « deux » est attesté sous deux formes différentes.

▪ Première forme : *Sin kilu* « deux kilogramme »

▪ Deuxième forme : *juḡ kilu*.

Dans ce cas nous adoptons le numéral *sin* puisqu'il est attesté dans plusieurs parlars kabyles.

- L'unité de mesure *kilu* « kilogramme » est attestée sous deux formes différentes :

▪ La première forme : *kilu*.

▪ La deuxième forme : *Akilu*.

Dans ce cas, les deux réalisations sont des emprunts. Par ailleurs, nous pouvons adopter la deuxième forme puisqu'il s'agit d'un emprunt intégré dans la morphologie du kabyle.

Conclusion :

En guise de conclusion de notre travail, qui est loin d'être exhaustif, nous pouvons dire que seule la comparaison des différentes réalisations attestées en kabyle qui pourrait dégager un consensus quant aux formes à prendre en charge lors de l'intervention sur la langue. En effet, il serait nécessaire de restituer les formes étymologiques attestées. Par ailleurs, il ne faudrait pas rester au stade de la simple comparaison des différentes réalisations mais il serait intéressant de passer au niveau de l'explication des raisons de la variation qui seraient les usures phonétiques (assimilations, chutes, vocalisations, etc.), les formations expressives et les affixations au radical, afin d'explicitier et justifier les choix à opérer en matière d'aménagement de la langue.

Bibliographie

- Achour Ramdane, 2004, *Le kabyle et le tamazight (Maroc central) : Etude de lexicologie comparée*, Université de Tizi Ouzou.
- Argod-Dutard Françoise, 1996, *Eléments de phonétique appliquée*, Armand Colin, Paris.
- Chaker Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (kabyle), syntaxe*, Université de Provence.
- Chaker Salem, 1991, «Eléments de prosodie berbère : quelques données exploratoires », in, *E.D.B.*, N°08, PP.5-25.
- Chaker Salem, 1996, *Manuel de linguistique berbère –II : syntaxe et diachronie*, ENAG- Editions, Alger.
- Chaker Chaker, 2003, « Atour de la racine en berbère : statut et forme », *Folia Orientola*.
- Dallet Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle français, parler des Ath-Menguellat*, Algérie, SELAF, Paris.
- Kossmann Maarten, 1999, *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, KÖlu KÖppe.
- Paveau Marie-Anne et Sarfati Georges- Elia, 2003, *Les Grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin, Paris.
- Prasse Karl-G et al., 2003, *Dictionnaire Touareg- Français (Niger)*, Press université de Copenhague.

1- Nous pouvons évoquer les différentes rencontres organisées par l'INALCO sur la standardisation de la notation en 1993, 1996 et 1998, le colloque international sur l'aménagement linguistique, organisé par le département de langue et culture amazighes de Tizi –Ouzou, les différentes rencontres organisées par le HCA, notamment, celle organisée en 2010 sur la standardisation de tamazight sans oublier l'effort d'aménagement qui se fait par les concepteurs des manuels scolaires de tamazight.

2- Dans ce cas, le durcissement est provoqué par la tension consonantique. Il convient de signaler que notre référence par rapport au durcissement est la racine.